

entre l'extrémité nord de la mer Rouge et la Méditerranée; il est traversé par un canal maritime de 160 km. de long sur 100 de large, qui va de Port-Saïd, sur la Méditerranée, à Suez, sur la mer Rouge; commencé en 1858, il a été ouvert en 1869. (*Carte, V. PL. VII.*)

Suez. 10 600 h. V. d'Égypte, anc. Arsinoé, sur la côte S. de l'isthme de ce nom.

suffètes. sm. pl. Magistrats annuels de Carthage, analogues aux consuls de Rome.

suffire. vn. (l. *sufficere*; — c. *confire*.) Pourvoir, fournir, satisfaire: *je suffirai à tout.* || Être en quantité suffisante: *cent francs me suffiront.* || *Cela suffit, il suffit, suffit,* c'est assez. || SE SUFFIRE. vpr. N'avoir pas besoin du secours des autres.

suffisamment. adv. Assez.

suffisance. sf. Ce qui suffit: *avoir sa suffisance de rivières.* || Capacité, aptitude pour quelque emploi. || Vanité sottise, présomption. || A SUFFISANCE, EN SUFFISANCE. loc. adv. Suffisamment.

suffisant. ante. adj. Qui suffit. || ADJ. ets. Orgueilleux, vain, présomptueux, arrogant.

suffixe. sm. (l. *sub*, sous; *fixus*, fixe.) Gram. Se dit des lettres ou syllabes qui s'ajoutent à la racine ou à la fin des mots pour en déterminer la signification. || CTR. *Préfixe.*

suffocant. ante. adj. Qui suffoque, qui fait perdre ou gêner la respiration.

suffocation. sf. Étouffement, perte de la respiration ou grande difficulté de respirer.

Suffolk. Comté d'Angleterre, 370 000 h. Capit.: Ipswich, 60 000 h., à 110 km. N.-E. de Londres. (*Carte, V. PL. XVI.*)

Suffolk. Général anglais; fut forcé par Jeanne d'Arc de lever le siège d'Orléans et fait prisonnier (1429); m. décapité en Angleterre (1451).

suffoquer. va. (l. *sub*, sous; *faux*, faucis, gorge.) Étouffer, faire perdre ou gêner la respiration: *la chaleur le suffoque.* || VN. Perdre la respiration: *suffoquer de colère.*

suffragant. adj. et sm. Se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain.

suffrage. sm. (l. *suffragium*.) Déclaration de son sentiment, de sa volonté, par un vote. || Approbation, adhésion: *cette pièce a obtenu tous les suffrages du public.* || *Suffrage universel*, droit de voter attribué à tous les citoyens; établi en France à la révolution de 1848. || *Liturg.* PL. Certaines prières qui se disent à la fin des vêpres, en certains jours de l'année, pour la commémoration des saints.

Suffren (*Le bailli de*). (1726-1788.) Marin français, né à Saint-Cannat (Provence); se distingua dans les Indes contre les Anglais.

suffusion. sf. Méd. Épanchement, sorte d'infiltration de sang ou d'humeur sous la peau ou dans les sécrètes.

Suger. (1082-1152.) Abbé de Saint-Denis, ministre de Louis VI et de Louis VII, régent du royaume pendant la 2^e croisade; mérita le titre de *Père de la patrie*.

suggérer. va. (l. *sub*, sous; *gerere*, porter; — c. *altérer*.) Faire entrer dans l'esprit, insinuer, inspirer: *suggérer une idée à qqn.*

suggestif. ive. adj. Se dit d'une chose qui en suggère d'autres dans l'imagination.

suggestion. sf. Instigation, insinuation, en bonne et en mauvaise part.

suicide. sm. (l. *sui*, de soi-même; *caedes*, meurtre.) Action de celui qui se tue lui-même. || Celui qui se tue lui-même.

suicidé. ée. s. Celui, celle qui a péri de suicide.

suicider (se). vpr. Se donner la mort.

Suidas. Lexicographe grec (XI^e s. ap. J.-C.).

suie. sf. Matière noire que la fumée laisse dans le tuyau de la cheminée ou du poêle.

suif. sm. (l. *sebum*.) Graisse des ruminants, particulièrement du mouton. || Pop. Réprimande: *recevoir un suif.*

suiffer ou **suiver.** Enduire de suif. **suif generis.** loc. l. [rice.] (*de son espèce*.) Particulier, spécial: *une odeur sui generis.*

suint. sm. Humeur épaisse qui suinte du corps des bêtes à laine.

suintement. sm. Action de suinter. **suintier.** vn. Se dit d'une liqueur, d'une humeur qui sort, qui s'écoule presque imperceptiblement: *l'eau suinte à travers le mur.* || Se dit de l'objet à travers lequel s'opère le suintement: *ce mur suinte.*

Suippes. 2 700 h. Cton (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; co.

Suisse, Suisseesse. s. Habitant, habitante de la Suisse.

suisse. adj. 2 g. Qui appartient à la Suisse.

suisse. sm. Domestique à qui est confiée la garde de la porte d'un hôtel. || Celui qui est chargé de la police d'une église et qui précède le clergé dans les processions.

Suisse. Confédération de l'Europe centrale. — *Bornes:* N., grand-duché de Bade; N.-E., lac de Constance; E., Tyrol; S., Alpes; O., France. Pays montagneux, comprenant les Alpes, le Plateau et le Jura. Le Rhin, le Rhône, sortent de Suisse. *Plusieurs lacs:* Constance, des Quatre-Cantons, Genève, Neuchâtel, Zurich, Thun, Brienz, etc. — 2 850 000 h.; 41 389 kmc.; capit.: Berne. — Confédération formée de 22 cantons indépendants, ayant un gouvernement particulier; le pouvoir exécutif est exercé par un conseil fédéral siégeant à Berne. (*Carte, V. PL. XIII.*) — *Hist.* Au I^{er} s. av. J.-C. la Suisse était occupée par les *Helvètes*, tribu gauloise qui fut soumise par César. Elle passa tour à tour des Romains aux Alamans, aux Burgondes, aux Francs, fit partie de l'empire carolingien, de celui de Bourgogne transjurane, puis de l'empire d'Allemagne, par droit d'héritage en faveur de Conrad le Salique (1032). Cependant elle resta toujours étrangère à l'Allemagne par les mœurs et les sentiments. Les cantons de Schwitz, Uri, Unterwalden, se soulevèrent (1308), sont victorieux à Morgarten (1315), et chassent les baillis impériaux; à l'exemple et avec l'aide de ces cantons, ceux de Lucerne, Zurich, Glaris, Zug et Berne assurent leur indépendance (1332-1388). L'admission de Soleure, Fribourg, Bâle, Schaffouse et Appenzell (1481-1513), complète la confédération helvétique, laquelle achève de se consolider par ses victoires remportées sur Charles le Téméraire et l'empereur Maximilien. Au commencement du XVII^e s., introduction en Suisse du protestantisme prêché par Zwingle et Calvin. La confédération des treize cantons, reconnue par le traité de Westphalie (1648), subsista jusqu'en 1798; à cette dernière date, sur l'intervention armée de la France, elle fut proclamée *République helvétique*, laquelle fut constituée avec vingt-deux cantons en 1815, à peu près telle qu'elle est aujourd'hui. En 1847, guerre du *Sonderbund* (v. ce mot); révision du pacte fédéral en 1848. Dans la Suisse, toujours fière de son autonomie et de son indépendance, les forces des catholiques et des protestants s'équilibrent aujourd'hui, et la question religieuse est en tête des programmes électoraux.

suite. sf. Ceux qui suivent, qui vont après: *la suite des hommes pendant les siècles.* || Ceux qui accompagnent quelqu'un par honneur: *suite d'un prince.* || Ce qui suit, ce qui est après: *je l'expliquerai dans la suite de ce discours.* || Série, succession: *une longue suite de malheurs.* || Conséquences: *cette imprudence aura des suites funestes.* || Ordre, liaison: *raisonnement sans suite.* || DE SUITE. loc. adv. L'un